

La réflexion, on s'en doute facilement, a pour effet immédiat de susciter le rire chez les spectateurs ; et l'expression utilisée (le scénariste en était-il conscient ?) constitue une manipulation classique en nouvelle grammaire !

La nouvelle grammaire enseigne, en effet, qu'il y a deux sortes d'adjectifs : les adjectifs qualifiants et les adjectifs classifiants. Pour les distinguer, on dispose de deux manipulations différentes : la transformation en phrase emphatique par le recours au pronom de reprise et l'ajout d'un modificateur de l'adjectif. Si l'expression ou la phrase obtenue après la procédure est grammaticale, il s'agit d'un adjectif qualifiant ; si elle est agrammaticale, il s'agit d'un adjectif classifiant.

Un grand salon / une histoire palpitante / un aliment sain

Reprise par le pronom :

***Il** est grand, le salon / **elle** est palpitante, l'histoire / **il** est sain, l'aliment*

Ajout d'un modificateur :

*Un **très** grand salon / une histoire **tout à fait** palpitante / un aliment **peu** sain*

Conclusion : Les adjectifs *grand*, *palpitante* et *sain* sont, dans leur contexte, des adjectifs qualifiants.

Un salon funéraire / un avion supersonique / un règlement fiscal

Reprise par le pronom :

****Il** est funéraire, le salon / ***il** est supersonique, l'avion / ***il** est fiscal, le règlement*

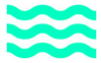
Ajout d'un modificateur :

****Un** salon **très** funéraire / ***un** avion **tout à fait** supersonique/ ***un** règlement **peu** fiscal*

Conclusion : Toutes ces phrases ou expressions sont agrammaticales. Les adjectifs sont donc des adjectifs classifiants.

La morale de l'histoire

Si « les boys » — une équipe à l'esprit ultraconservateur, marquée par les clichés et les stéréotypes les plus gros — fait aussi allègrement de la nouvelle grammaire, pourquoi pas nous, les enseignants !...



Gaëtan Clément